

Commune de Saint Germain-du-Bois
Séance du lundi 29 février 2016 à 20 h30

Sont présents : Mickaël ARANDA, Régis BIDAULT, Christian BOSCH, Patrice CALVEZ, Jean-Paul CAVARD, Alexandre CRETIAUX, Sylvie GAY, Claudia GENIEUX, Blandine GROS, Norbert LAMBEY, Pascale LAURAIN, Françoise MARIZY, Catherine MARTIN, Corinne MENEGHETTI, Gaëtan MOISSON, Nadine ROBELIN, Jean-Claude VIEUX

Sont excusés : Laurent CAGNE, Marcel DUFOUR
Laurent CAGNE a donné pouvoir à Catherine MARTIN.
Marcel DUFOUR a donné pouvoir à Mickaël ARANDA.

Secrétaire de séance : Pascale LAURAIN

QUESTIONS A TRAITER

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 26 janvier 2016 :**

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

- **Comptes administratifs 2015 (Budget principal, budget assainissement, budget annexe Bois des Rampes) :**

Les trois budgets sont présentés par Mme Nathalie DUMEY, secrétaire générale.

- Budget principal :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement :	1 394 279.06 €
Recettes de fonctionnement :	2 030 862.49 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice :	636 583.43 €
Excédent de fonctionnement de l'année antérieure :	771 944.07 €
Excédent de fonctionnement en fin d'exercice :	1 408 527.50 €

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement :	228 568.27 €
Recettes d'investissement :	371 398.00 €
Excédent d'investissement de l'exercice :	142 829.73 €
Déficit d'investissement de l'année antérieure :	- 90 376.87 €
Excédent d'investissement en fin d'exercice :	52 452.86 €

Excédent total en fin d'exercice : 1 460 980.36 €

Restes à réaliser : 1 161 000.00 €

Fonds de roulement Budget principal : 299 980.36 €

- Budget annexe Assainissement :

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement :	52 833.04 €
Recettes d'investissement :	62 871.32 €
Excédent antérieur reporté :	22 115.06 €
Excédent d'investissement de clôture :	32 153.34 €

Section d'exploitation :	
Dépenses d'exploitation :	100 540.30 €
Recettes d'exploitation :	86 368.71 €
Excédent antérieur reporté :	469 573.03 €
Excédent d'exploitation de clôture :	455 401.44 €
Excédent total en fin d'exercice :	487 554.78 €
Restes à réaliser :	450 000.00 €
Fonds de roulement Assainissement :	37 554.78 €

➤ Budget annexe Bois des Rampes :

Section d'investissement :	
Dépenses d'investissement :	83 273.27 €
Recettes d'investissement :	25 795.00 €
Excédent antérieur reporté :	60 285.87 €
Excédent d'investissement de clôture :	2 807.60 €

Section d'exploitation :	
Dépenses d'exploitation :	25 795.00 €
Recettes d'exploitation :	39 595.20 €
Excédent antérieur reporté :	30 054.99 €
Excédent d'exploitation de clôture :	43 855.19 €
Excédent total en fin d'exercice :	46 662.79 €
Restes à réaliser :	85 000.00 €

Déficit Budget annexe Bois des Rampes : - 38 337.21 €

Mme le Maire quitte la salle et M. Jean-Claude VIEUX procède au vote des trois budgets. Le vote se déroule à mains levées : **le budget principal ainsi que les budgets annexes Assainissement et Bois des Rampes sont validés à l'unanimité.**

A l'issue du vote, Mme le Maire reprend sa place et remercie le Conseil Municipal de la confiance accordée.

- **Comptes de gestion 2015 (Budget principal, budget assainissement, budget annexe Bois des Rampes) :**

Le document est réalisé par la Trésorerie de Saint Germain-du-Bois qui reprend l'ensemble des réalisations budgétaires sur le budget principal de la collectivité en 2015, ainsi que sur les budgets annexes assainissement et Bois des rampes.

Il est certifié que le montant des titres et des mandats est conforme aux écritures du compte administratif.

Les comptes de gestion du budget principal, du budget annexe assainissement et du budget annexe Bois des Rampes sont validés à l'unanimité.

- **Affectation du résultat (budget principal, budget assainissement, budget annexe Bois des Rampes) :**

➤ Budget principal :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	636 583.43 €
- un excédent reporté de :	771 944.07 €
- soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 408 527.50 €
- un excédent d'investissement de :	52 452.86 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
- donc un excédent de financement de :	52 452.86 €

Mme le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :
Résultat d'exploitation au 31/12/2015 : EXCEDENT 1 428 027.50 €

Elle propose une affectation de ce résultat reporté sur le compte 002.

Quant au résultat d'investissement de 52 452.86 €, Mme le Maire propose de l'affecter sur le compte 001.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

➤ Budget annexe Assainissement :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	14 171.59 €
- un excédent reporté de :	469 573.03 €
- soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	455 401.44 €
- un excédent d'investissement de :	32 153.34 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
- soit un excédent de financement de :	32 153.34 €

Mme le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :
Résultat d'exploitation au 31/12/2015 : EXCEDENT 455 401.44 €

L'excédent reporté sur le compte 002 sera de 455 401.44 €.

Mme le Maire propose par ailleurs une affectation en compte 001 du résultat d'investissement de 32 153.34 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

➤ Budget annexe Bois des Rampes :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	13 800,20 €
- un excédent reporté de :	30 054.99 €
- soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	43 855.19 €
- un excédent d'investissement de :	2 807.60 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
- soit un excédent de financement de :	2 807.60 €

Mme le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :
Résultat d'exploitation au 31/12/2015 : EXCEDENT 43 855.19 €

Mme le Maire propose une affectation du résultat reporté sur le compte 002, ainsi qu'une affectation du résultat d'investissement de 2 807.60 € sur le compte 001.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Rénovation du Monument aux Morts - Demande de subvention à l'ONACVG :**

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le projet de rénovation du Monument aux Morts de la commune et fait part d'un devis de 6 650 € HT. Elle indique que, sur présentation d'un dossier, une subvention pourrait être accordée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).

Le Conseil Municipal décide d'inscrire la rénovation du Monument aux Morts au budget principal 2016 et autorise Mme le Maire à solliciter une subvention auprès de l'ONACVG.

INFORMATIONS - COMPTE-RENDUS DIVERS

- **Conseil Jeune :**

Mme Sylvie GAY présente le compte-rendu du Conseil Jeune du 30 janvier dernier :

- les enfants ont remis les dessins réalisés pour indiquer que les HLL sont ouverts toute l'année. La Commission Tourisme doit désormais faire son choix parmi les différentes réalisations.
- la tyrolienne sera installée à proximité de la piste de skate-board.
- le rôle des différents invités de l'inauguration de la 6^{ème} classe a été présenté.
- peu de retours de la part des enfants ont été obtenus concernant les TAP, les membres du Conseil Jeune n'y participant pas.

- **Commission Environnement :**

Mme Françoise MARIZY revient sur la dernière réunion de la Commission Environnement qui s'est tenue le 8 février et qui a porté sur les améliorations à apporter aux illuminations de Noël, et plus généralement sur les embellissements à envisager sur la commune. Elle rappelle également que notre commune a été récompensée pour ses illuminations et a reçu des encouragements pour le fleurissement.

- **Informations diverses :**

- M. Jean-Claude VIEUX indique que le rapport d'activités 2014 du SYDESL peut être consulté en Mairie par les membres du Conseil Municipal.
- Mme Pascale LAURAIN rappelle que la Foire du Renouveau se déroulera les 19 et 20 mars prochains et aura pour thème « Traditions et Métiers d'autrefois ». La participation des élus est sollicitée, plus particulièrement le dimanche après-midi.
- Mme le Maire présente les différents remerciements reçus en Mairie.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mercredi 30 mars 2016 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Mme le Maire à 22 h 53.